

Informations diverses

MAIRIE

Tél : 05.63.31.64.98 / Fax : 05.63.31.53.86

Mail : mairie-meauzac@info82.com

Secrétariat/Accueil : Laurence COLIN, Secrétaire Général : Céline BRIOT

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h
Le vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Permanence du Maire et des adjoints : Le samedi de 10h à 12h



Les bénévoles de la Bibliothèque de Meauzac vous informent que les horaires d'ouverture au public ont été modifiés.

Horaires d'ouverture du 1^{er} juillet au 31 août

Lundi 17 h - 18 h
Mercredi 17 h - 18 h
Vendredi 17 h - 18 h
Samedi 11 h - 12 h

Horaires d'ouverture du 1^{er} septembre au 30 juin

Lundi 16 h 30 - 18 h
Mercredi 17 h - 18 h
Vendredi 16 h 30 - 18 h 30
Samedi 11 h - 12 h

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Suite aux départs successifs de quelques unes d'entre nous, nous sommes à la recherche de nouvelles personnes (bénévoles) pour s'occuper avec nous de la bibliothèque. Merci de nous contacter aux heures d'ouverture de la bibliothèque au 05-63-67-13-97 ou la mairie au 05-63-31-64-98

HEURES OUVERTURE POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Les samedi pairs de 9h à 12h

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 15h, le samedi à 11h30

Un conseiller financier est présent tous les jeudis matin sur rendez-vous de 9h à 12h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DU SAULA À LA FRANÇAISE

Lundi : 14h - 17h
Mercredi : 8h - 12h
Vendredi : 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

Enlèvement de la ferraille tous les premiers jeudi de chaque mois.

INSCRIPTION A LA MAIRIE

RAPPEL : La ferraille doit être sortie devant le portail

PUBLICITÉS DANS LES BOÎTES AUX LETTRES

Si vous ne souhaitez plus recevoir de prospectus dans vos boîtes aux lettres, vous pouvez récupérer au secrétariat de la mairie des autocollants prévus à cet effet

Mairie de MEAUZAC

Meauzac informations

Juillet 2007

Bulletin N° 14



Le mot du Maire

Esprit, convivialité, jovialité, fraternité

La commune, par ses propres moyens (PLU, urbanisation) ou grâce à l'intercommunalité se structure.

Vos enfants, pour la plupart, vont voir leur territoire des connaissances s'agrandir en fréquentant les enfants des autres communes à travers le centre de loisirs. Quelle belle entrée dans la vie sociale pour eux.

Sur notre commune et grâce à nos associations, toutes les tranches d'âge se croisent et les échanges se multiplient. Les repas de quartiers sont de plus en plus nombreux et c'est le signe que les gens ont envie de partager un moment de leur vie et de connaître leurs voisins.

Voilà le sens de mon édito : le partage. Vous savez à quel point je tiens à l'état d'esprit de notre village et je m'aperçois à travers les actions décrites plus haut que nous avançons dans le bon sens.

Le temps des vacances va favoriser encore plus ces échanges et je souhaite à toutes les meauzacaïses et à tous les meauzacaïs de s'épanouir dans notre village.

Encore merci à tous et bonnes vacances quelque soient leurs formes.

Le Maire,
José LACOMBE

SOMMAIRE

Au Conseil Municipal (1 ^{er} semestre 2007)	p 2
Le Budget 2007	p 4
Le travail des commissions (1 ^{er} semestre 2007)	p 6
Petites nouvelles brèves	p 6
Le mots des associations	p 8
Informations diverses	p 12

Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

REUNION DU 20 DECEMBRE 2006

► Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor

Le Conseil Municipal a attribué au Comptable Public ses indemnités de conseil et de confection du budget pour l'exercice 2006 dont le montant s'élève à 467,78 € brut.

► Regroupement de commerces – Demande de subvention auprès du Conseil Régional Midi Pyrénées au titre du Fonds Régional d'Intervention (FRI)

Dans le cadre du projet de regroupement de commerces, il est prévu l'aménagement d'espaces publics autour du bâtiment de façon à assurer la sécurité, le stationnement mais aussi à améliorer le site. Le coût est estimé à 187.227€ HT dont 150.000€ HT de travaux.

Le Conseil Général a été sollicité pour une subvention de 17.100€. Le Conseil Régional, dans le cadre du Fonds Régional d'Interventions (FRI), le sera également.

► Regroupement de commerces – Demande de subvention auprès du Conseil Général de Tarn-et-Garonne et du Conseil Régional Midi Pyrénées

Le dossier relatif au bar/restaurant est estimée à 384.568€ HT (honoraires et frais divers compris)

Deux demandes de subventions seront déposées auprès du Conseil Général (au titre des activités commerciales en zone fragile) et de la Région (au titre des activités économiques)

► Regroupement de commerces – Demande de subvention auprès de l'État au titre du FISAC et du Conseil Régional Midi Pyrénées

Le projet de supérette estimé à 202.205€ HT (travaux, honoraires et frais divers compris) fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Régional ainsi que de l'Etat (dans le cadre du FISAC)

► Programme Général d'Assainissement – Révision du coût prévisionnel des travaux et plan de financement de l'opération

La commune a approuvé, par délibération du 21 septembre 2006, son programme général d'assainissement pour un montant global de 1.338.960€ H.T. Après réexamen du dossier, le coût prévisionnel est porté à 1.058.800€ H.T dont 340.000€ HT pour les réseaux et 718.800€ HT pour la station d'épuration.

Le plan de financement prévisionnel sera le suivant : Subvention Conseil Général (45% pour les réseaux, 48% pour la station), Subvention Agence de l'Eau (25%), Participation communale (emprunt) : le solde.

REUNION DU 17 JANVIER 2007

► Élaboration du document unique de prévention des risques professionnels – Approbation de la convention avec la société ARIMA CONSULTANTS

Le décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 donne obligation aux collectivités d'élaborer un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs appelé document unique.

Afin de créer le document unique de prévention des risques pour le personnel de la commune de Meauzac et au regard de la complexité de la tâche, le Conseil Municipal a décidé de passer une convention avec la société ARIMA CONSULTANTS pour un montant HT de 1300€.

► Syndicat Départemental d'Électricité : Changement de dénomination

Le Syndicat Départemental d'Électricité a proposé lors de sa dernière réunion du Comité Syndical de changer sa dénomination en l'appelant "Syndicat Départemental d'Énergie" – SDE82. Le Conseil Municipal a approuvé cette modification de dénomination.

REUNION DU 30 JANVIER 2007

► Demande de DGE pour la mise en sécurité du lavoir

Suite aux travaux de rénovation du lavoir communal, le Conseil Municipal a décidé de faire installer un garde corps afin de sécuriser l'accès. Une demande de subvention sera sollicitée auprès de l'État au titre de la Dotation Globale d'Équipement à hauteur de 40%

► Approbation des contrats avec le CEET pour les contrôles des aires de jeux, équipements sportifs, installations électriques et systèmes de sécurité incendie

Les contrats de contrôle des aires de jeux, équipements sportifs, des systèmes de sécurité incendie, des installations d'éclairage public, des installations électriques des bâtiments ayant pris fin au 31 décembre 2006, l'Assemblée a décidé de les renouveler pour une durée de 3 ans auprès du CEET.

REUNION DU 10 AVRIL 2007

► Approbation du schéma communal d'assainissement – Approbation du plan de zonage de l'assainissement après enquête publique

Le Conseil Municipal a approuvé le zonage d'assainissement de la commune de Meauzac.

► Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal a approuvé le plan local d'urbanisme de la commune de Meauzac.

► Approbation d'une convention avec le Centre Départemental de Gestion de la FPT pour l'Internet

Une convention de partenariat informatique entre le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Tarn-et-Garonne et la Commune de Meauzac sera signée pour l'assistance informatique liée à l'utilisation d'Internet.

► Participation de la Commune aux frais de transports scolaires année 2007/2008

La participation de la commune aux frais de transports scolaires pour l'année 2007/2008 s'élèvera à 46,00€ pour les demi-pensionnaires et 23,00€ pour les pensionnaires.

Le mot des associations Meauzacoises

(Fin)



ASSOCIATION DE TENNIS MEAUZACAISE A.T.M.

Le Tournoi de Tennis de l'Association annuel se déroulera du 18 juin au 28 juillet 2007 au terrain de tennis municipal.

L'Association est cette année heureuse d'accueillir de nombreux participants qui concourront dans différentes catégories ; Simple Hommes Classés, Simple Hommes Non Classés, Simple Dames, Double Dames, Double Mixte et Tournoi Jeunes.

Ce Tournoi est gratuit pour les enfants, et de 10 euros par inscription pour les adultes.

Le tirage au sort du Tournoi aura lieu le samedi 16 juin 2007 à partir de 19 heures au Café de Meauzac, et sera suivi d'un vin d'honneur, accompagné de « tapas », qui seront gracieusement offerts aux personnes présentes.

Comme chaque année, un concours amical de pétanque sera organisé à partir de 20H tous les vendredis soirs.

La soirée de clôture du Tournoi et de remise des prix aura lieu le samedi 28 juillet 2007 au terrain de tennis, à partir de 19H, nous espérons que vous viendrez nombreux à cette occasion.

L'Ecole de Tennis reprendra au mois de septembre. Elle accueille les enfants pour des cours dispensés le mercredi matin par Monsieur Bruno GARCIA, ainsi que, éventuellement le vendredi soir en fonction du nombre d'inscrits.

Pour tous renseignements et inscriptions concernant les licences F.F.T. 2007-2008 et toute adhésion à l'ATM, vous pouvez contacter:

Isabelle BONNEFOUS – 05.63.31.78.55
Jean-Marc SIEURAC – 05.63.31.52.88



JEUNESSE SPORTIVE MEAUZACAISE

Tel : 06.81.69.77.79 / 05.63.31.64.33

La saison 2006/2007 vient de se terminer, avec une seconde place pour l'équipe1 et le maintien pour les deux réserves, ce bilan correspond aux objectifs fixés en début de saison. Pour 2007/2008, 3 nouveaux dirigeants P. Babler, M. Delbouis et S. Bessioud remplaceront G. Aurientis et W. Cazeneuve démissionnaires. Chez les entraîneurs, C. Irissou (équipe2) M. Laveron et M. Delbouis (équipe3) laissent leur place. L'équipe fanion restera dirigée par l'entraîneur du club (pour sa 4ème saison) V. Petit qui sera secondé par un autre technicien expérimenté B. Polborski (ex ST Etienne et Castel/Moissac), quelques retours au club plus une douzaine de nouveaux avec parmi eux beaucoup de jeunes devraient permettre aux entraîneurs de mener à bien les objectifs fixés, qui sont cette saison la montée en catégorie supérieure. Terminer second l'année de la montée et savoir l'impact financier très important qui résulterait d'une montée en fin de saison devrait motiver tout le monde. La première réserve sera dirigée par D. Aymé et secondée par S. Pagés, ils évolueront au plus au niveau départemental, le milieu de tableau peut être entrevu. Pour l'équipe 3, les responsables ne seront connus que prochainement et l'objectif principal aura pour but de tenir en forme des joueurs qui seront appelés à monter. Pour l'animation ce sera d'abord le ball-trap du 15 août avant d'attaquer dès le début octobre les traditionnels lotos mensuels, les cartes de membre seront prêtes dès le premier match à domicile. Le réveillon de fin d'année sera organisé le 31 décembre à la salle des fêtes de Meauzac, par le club de foot des Terrasses du Tarn.

La Jeunesse Sportive Meauzacoise souhaite à toutes et à tous une excellente saison sportive.

Les Présidents
Y. Irissou et Y. Salitot.



PÔLE FOOTBALL TERRASSES DU TARN

C'est par la défaite (2 à 3) de nos 18 ans en finale de la coupe du Tarn et Garonne et après de bons résultats de l'ensemble de nos 15 équipes et 265 licenciés, que vient de se terminer 2006/2007. Aux regroupement communal (Albefeuille Lagarde, Barry D'Ismade, Les Barthes, Labastide du Temple, Lavilledieu du Temple et Meauzac) vient s'ajouter la commune de ST Porquier. Le nombre d'équipes sera en augmentation avec la création d'un groupe 15 ans, les dirigeants formés cette saison devrait apporter un plus à l'enseignement du football à nos jeunes, ils seront accompagnés de bénévoles. Toute personne qui voudrait nous rejoindre pour aider à l'encadrement de ces jeunes peut prendre contact avec la secrétaire du club Isabelle au 05 63 31 95 07. La priorité cette saison sera de mener à bien le projet sportif qui vient d'être établi pour donner les directives à chaque responsable et tout le club puisse progresser en toute sérénité. Pour mener à bien toutes ces tâches, les principales ressources proviendront des lotos organisés dans les différentes communes, de la vente des calendriers de fin d'année, des diverses subventions, du grand tournoi de fin d'année, et du réveillon de la Saint Sylvestre qui se déroulera cette année à la salle des fêtes de Meauzac.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre secrétaire pour les renseignements nécessaires dans le cas d'une future inscription, fille ou garçon, envers le club.

L'ensemble du club des Terrasses du Tarn vous souhaite la meilleure saison possible.

Les Présidents
G. Fargal et A. Paillas.

Le mot des associations Meauzacaïses

UNE « FAITES DU JUDO ! » TRES REUSSIE



La fête de fin d'année a été organisée le samedi 9 juin dernier à la salle des fêtes de Meauzac ; ce rassemblement a permis de réunir les 100 licenciés que compte le club, accompagnés de leurs parents et amis. La journée a été organisée de la façon suivante : tout d'abord, le matin, les élus des 5 communes qui composent le « JUDO PAYS MEAUZACAIS » (Albefeuille Lagarde, Barry d'Islemade, Labastide du Temple, Les Barthes et Meauzac) ont remis aux enfants de leur secteur les nouvelles ceintures de couleur, avec le diplôme de grade. Les enfants n'étaient pas peu fiers de poser pour la photo avec leur nouvelle ceinture aux côtés de leurs camarades et de Monsieur Le Maire...

Ensuite, plusieurs personnalités de la caisse locale du Crédit Agricole de Castelsarrasin et plusieurs administrateurs locaux, dont M. Patrick RUELLE, instigateur du projet, s'étaient déplacés pour officialiser le partenariat conclu entre le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées et le club ; ainsi, cet accord a permis d'acquiescer une banderole qui précise le nom du club et des 5 communes qui le constituent, avec également le logo du club et celui du Crédit Agricole ; mais d'autre part, dans le cadre du Fonds de Développement et d'Initiative Locale (FDIL), le Crédit Agricole par l'intermédiaire du Directeur de l'Agence de Castelsarrasin, M. Stéphane LECLERC, a remis à Laurent CASTEL, Président du club, un chèque de 2 000 € pour permettre l'achat de tapis de judo supplémentaires et de 2 chariots de transport. Cette dotation financière importante va permettre au club d'accueillir l'an prochain un public d'adultes sur 200 m² de tapis !

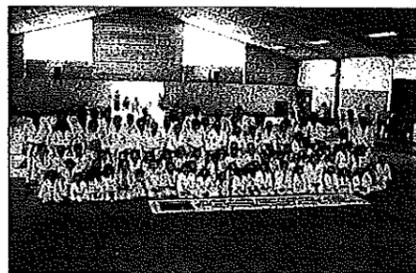


Puis, M. Philippe FARGUES, Président du Comité de Tarn-et-Garonne de judo, nous a fait l'honneur de sa présence et en a profité pour saluer l'essor considérable du club depuis ses débuts. Il a également remis tee-shirts (pour les messieurs) et polos (pour les dames) aux couleurs du club à tous les membres du bureau, aux nombreux bénévoles et annonceurs qui ont contribué par leur temps, par leur aide financière ou tout simplement par leur disponibilité à cette belle réussite ! Hervé FILLON, prof de judo, a pris le relais pour conclure ce 1^{er} temps fort sur le tapis en offrant à Laurent CASTEL, le Président, un nouveau kimono et une nouvelle ceinture noire brodée à son nom pour le remercier de l'avoir aidé toute cette année sur l'encadrement du baby judo.

Pour se réhydrater (oui, oui, il a fait très chaud !), petits et grands avaient rendez-vous à l'extérieur pour partager le verre de l'amitié offert par

la municipalité des Barthes. L'apéritif s'est prolongé par un gigantesque pique-nique, au cours duquel nous avons pu apprécier les spécialités culinaires des uns et des autres. Bref, de quoi reprendre des forces avant d'attaquer le 2^{ème} temps fort de la journée : l'initiation au judo.

Le club a en effet eu la bonne idée de proposer aux frères et sœurs, aux parents, aux amis des judokas du club, de prendre leur courage à deux mains et d'enfiler le kimono pour un essai qui restera gravé dans les mémoires... en effet, à force de s'adonner à tous les exercices d'échauffement, les jeux d'opposition et les « randoris » (c'est-à-dire les combats d'entraînement) avec de vrais ceintures noires, la température est très vite montée dans la salle des fêtes de Meauzac, et les kimonos ont fini la séance d'essai bien trempés ! Une démonstration de katas et de ju jitsu par les judokas de Moissac a achevé cette super journée de judo. Et pour récompenser tous les participants de leurs efforts, un goûter et des boissons fraîches offertes par la municipalité de Meauzac ont permis à tout le monde de raconter ses exploits ou ses mésaventures en kimono...



La saison 2006-2007 s'est donc terminée de bien belle manière, mais déjà les membres du bureau s'activent pour préparer la saison prochaine. En effet, à partir du jeudi 6 septembre 2007, les cours de judo vont reprendre avec plusieurs nouveautés :

- ① Les ados et adultes vont désormais pouvoir eux aussi pratiquer le judo au club tous les jeudis soirs de 20h15 à 21h45 à la salle des fêtes de Meauzac.
- ② Les enfants vont passer à 2 entraînements hebdomadaires : mardi soir et jeudi soir, toujours à la salle des fêtes de Meauzac
- ③ Enfin, les tous petits de 4 ans et 5 ans (nés en 2002 et 2003) pourront découvrir le baby judo soit le vendredi de 17h à 17h45 à la salle des fêtes de Labastide du Temple (créneau habituel), soit le mercredi matin de 10h15 à 11h ou de 11h15 à 12h à MEAUZAC (nouveau cette année). Précision importante : chaque cours d'éveil judo est limité à 14 enfants maximum par cours.

Si vous voulez plus d'informations, vous pouvez aussi contacter :
 Laurent CASTEL (Président du club) : 05 63 31 71 85 ou 06 98 36 13 04
 Hervé FILLON (Professeur de judo) : 05 63 67 86 53 ou 06 71 99 62 03
 Fabienne SCHOTSMANS (Secrétaire du club) : 05 63 31 52 25
 Alors, rendez-vous en septembre sur le tatami !

Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

► Demande de subvention au Conseil Général pour la campagne annuelle de dératization

Le 25 janvier 2006, la commune a approuvé deux devis relatifs à la dératization de l'école et de la cantine pour un montant total de 820 € H.T.

Le Conseil Général de Tarn-et-Garonne va être sollicité afin d'obtenir une subvention.

► Regroupement de commerces - Approbation de la proposition du bureau d'études de sols ALIOS

Une consultation de bureaux d'études de sols a été lancée dans le cadre du projet de regroupement de commerces.

Au terme de celle-ci, un seul organisme a présenté une proposition, laquelle répond à ce qui a été demandé, pour un montant de 4.564€ H.T

► Regroupement de commerces - Demande de subvention au titre de la Dotation de Développement Rural

Une demande de subvention pour la maison médicale au titre de la Dotation de Développement Rural (DDR) sera déposée. L'Etat est sollicité à hauteur de 50% pour un montant de travaux de 136.051€ H.T

Le plan de financement de cette partie peut être établi comme suit : DDR (54.500€), Conseil Général (5.488€) et part communale (102.729€)

► Regroupement de commerces - Demande de subvention auprès du Conseil Régional Midi Pyrénées au titre du Fonds Régional d'Intervention (FRI)

La commune va déposer une demande de subvention pour la supérette auprès du Conseil Régional, dans le cadre du Fonds Régional d'Interventions (FRI).

Le Conseil Général et l'État (dans le cadre du FISAC) ont déjà été sollicités.

► Regroupement de commerces - Création d'un budget annexe et demande d'assujettissement à la TVA

L'assemblée a dû créer un budget annexe au budget de la commune pour la comptabilité concernant le projet de regroupement de commerces.

► Location du bâtiment technique à la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des deux cantons

Les travaux de rénovation du bâtiment destiné aux services techniques de la Communauté de Communes des Plaines et Terrasses des deux cantons (ancien Syndicat de Voirie) sont désormais achevés.

Un bail va être conclu avec l'intercommunalité pour une durée de 18 ans moyennant un loyer annuel de 6500€ correspondant aux annuités d'emprunts souscrits pour les travaux entrepris.

► Approbation d'une convention de mandat avec le Syndicat Départemental d'Électricité pour des travaux d'extension de l'éclairage public à la salle des fêtes

Il est envisagé de confier la réalisation du projet d'éclairage public des abords de la salle des fêtes au Syndicat Départemental d'Énergie.

L'enveloppe prévisionnelle affectée à ce projet est estimée à 20.311,50€ T.T.C sachant les droits à subvention ouverts auprès du SDE pour la commune sont de 40% du montant HT des travaux.

REUNION DU 5 JUIN 2007

► Modification statutaire du SIVOM "Vallées et Terrasses du Tarn et de la Garonne" - Retrait de la commune de SERIGNAC

Compte tenu d'un chevauchement de compétences entre le SIVOM et la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnais à laquelle la commune de SERIGNAC a adhéré, cette dernière a sollicité son retrait du SIVOM "Vallées et Terrasses du Tarn et de la Garonne"

Le SIVOM est désormais formé entre les 18 communes de : Albefeuille-Lagarde, Angeville, Barry d'Islemade, Castelferrus, Castelmeyran, Castelsarrasin, Caumont, Cordes Tolosannes, Coutures, Garganvillar, Labastide du Temple, Labourgade, Lafitte, Les Barthes, Meauzac, Montain, Saint Aignan, Saint Arroumex

► Approbation d'une convention entre la Commune de Meauzac et la Direction Départementale de l'Équipement pour l'assistance technique fournie par l'État pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT)

La commune a signé une convention avec la DDE, d'un an renouvelable, pour une assistance technique dans les domaines de l'aménagement, de l'habitat et de la voirie.

► Approbation d'une convention de services partagés entre la Commune de Meauzac et la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des Deux Cantons

Les agents techniques de la commune de Meauzac sont quelquefois amenés à travailler pour le compte de la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des deux Cantons.

A cet effet, une convention a été approuvée entre les deux collectivités afin de définir les modalités de remboursement de la commune ayant mis à disposition ses agents auprès de l'intercommunalité.

Le budget 2007

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2006

Ils ont été adoptés à l'unanimité

Budget principal

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	572.638€	Dépenses	244.119€
Recettes	<u>611.632€</u>	Recettes	<u>240.653€</u>
Résultat de clôture	38.994€	Résultat de clôture	- 3.466€
Résultats antérieurs reportés	158.684€	Restes à réaliser	
Résultat total	197.678€	Dépenses	58.515€
		Recettes	<u>19.204€</u>
		Solde	- 39.311€
		Résultats antérieurs reportés	-4.422€
		Résultat total	-47.199€

Budget assainissement

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Dépenses	10.533€	Dépenses	26.100€
Recettes	<u>29.740€</u>	Recettes	<u>47.484€</u>
Résultat de clôture	19.207€	Résultat de clôture	21.384€
Résultats antérieurs reportés	1.336€	Restes à réaliser	
Résultat total	20.543€	Dépenses	12.300€
		Recettes	<u>0.00€</u>
		Solde	- 12.300€
		Résultats antérieurs reportés	-29.370€
		Résultat total	-20.286€

Budget CCAS

Section de fonctionnement

Dépenses	2.018€
Recettes	<u>456€</u>
Résultat de clôture	- 1.562€
Résultats antérieurs reportés	2.337€
Résultat total	775€

Le mot des associations Meauzacaïses

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS (MEAUZAC, BARRY D'ISLEMADE, ALBEFEUILLE LAGARDE)

L'amicale a continué comme par le passé à entretenir le devoir de mémoire.

Le 11 février, elle a, comme tous les ans, tenu son assemblée générale à Meauzac. Pour clôturer cette matinée, un repas amical à la mini ferme de Brugau réunissait 37 convives.

Le 19 mars nous avons commémoré le cessez le feu en Algérie. Une délégation assistait aux cérémonies à Montauban et à Castelsarrasin.

Le 25 mars nous nous sommes rendus aux monuments des 3 communes.

Le 8 mai, commémoration de la capitulation de l'Allemagne fin de la guerre. Cette manifestation a eu lieu le dimanche 13 mai dans les 3 communes.

On notait à Meauzac la présence d'un groupe d'enfants de l'école qui ont chanté la Marseillaise. Le bureau des anciens combattants remercie les maîtres et maîtresses ainsi que les parents d'élèves qui ont organisé cette manifestation.

Merci aux maires pour leur soutien ainsi qu' à la populations qui assiste à ces cérémonies.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétaire Robert Dugue ou au Président Laurent Dauch.



LE COMITÉ DES FÊTES

Comme d'habitude la fête de pâques a été un succès. De nombreuses personnes étaient venues le samedi soir pour entendre et voir les LEADERS.

Le comité avait revêtu d'ailleurs pour cette soirée, les nouveaux tee-shirts achetés avec la subvention du F.E.D.I.L.

Je voudrais à ce propos remercier la direction de l'agence du Crédit Agricole de Castelsarrasin ainsi que Mr Sancé Président de la caisse locale, sans oublier Mr Patrick Ruelle Président du F.E.D.I.L pour sa précieuse démarche.

Les amateurs de musette n'ont pas été oubliés puisque le dimanche ainsi que le lundi leur été réservé.

Le loto a été couronné d'un vif succès puisque pas moins de 300 personnes étaient venues remplir les petites cases. Merci Mr Jean Marc Steurac pour sa précieuse aide.

La fête d'été se déroulera le 7 et 8 juillet sur la place du village, comme l'année dernière deux bals simultanés sont prévus le samedi soir avec bien entendu le très beau feu d'artifice offert par la Municipalité, venez nombreux.

Le président
Mr Marty Thierry



L'AMTARC

L'Association vous accueille au lieu-dit "Chapas Sud" où vous pouvez pratiquer le tir au pistolet à 25m.

Les jours d'ouverture sont les suivants : lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h et le 1^{er} dimanche de chaque mois.

Renseignements :
Président : Monsieur KAUFFMAN Bernard (06.08.09.52.00)
Trésorier : Monsieur BIZOUARN Eric (05.63.31.68.34)

AMICALE DES JEUNES D'ANTAN Meauzac—Barry d'Islemaide



Le mouvement associatif des Aînés Ruraux en France compte 740.000 adhérents, 10.000 clubs affiliés à 63 Fédérations. Compte rendu des activités du 2^{ème} semestre 2006.

COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU 1^{er} SEMESTRE 2007

⇒ **25 janvier 2007** : Repas de la coque des rois à BARRY D'ISLEMADE. L'après-midi a été bien animée par Monsieur BERGE qui est à la fois musicien, magicien et conteur d'histoire en occitan.

⇒ **25 février 2007** : Loto à la salle des fêtes de MEAUZAC.

⇒ **18 mars 2007** : Assemblée Générale annuelle avec renouvellement de tout le bureau. Les membres élus à main levée ont été les suivants :

- MIRAMONT André (Président)
- BOYE Alice (Vice-Présidente)
- BAQUE Adèle (Secrétaire)
- BAQUE Yvon (Secrétaire adjoint)
- BIZOUARN Jacqueline (Trésorière)
- SICK Josette (Trésorière adjointe)

Membres actifs

- ❖ BONNEFOUS Irénée
- ❖ BONNEFOUS Juliette
- ❖ BOYE Roger
- ❖ MOURRIERES Marguerite
- ❖ NOUGAREDES Aimé
- ❖ NOUGAREDES Odèles
- ❖ OMASSI Georges
- ❖ OMASSI Jacqueline
- ❖ SICK Christian

⇒ **22 mars - 19 avril et 10 mai 2007** : Entraînement en vue des journées officielles de pétanques suivis comme d'habitude d'un petit « grillou »

⇒ **26 au 30 mars 2007** : Voyage de cinq jours à LLORET DEL MAR. L'absence de Mr MIRAMONT souffrant a été ressentie et il nous a manqué malgré un séjour magnifique. Tous les participants ont été heureux de cette sortie.

⇒ **3 mai 2007** : 1^{ère} journée de la pétanque au niveau départementale à DUNES. Notre association était bien représentée puisqu'il y avait 8 triplettes masculines et 4 triplettes féminines qui ont brillamment défendu nos couleurs.

⇒ **31 mai 2007** : Finale de la pétanque à ALBIAS où toutes nos équipes se sont distinguées ayant remporté plusieurs coupes et particulièrement trois équipes féminines, l'une d'elles ayant même ramené le trophée et étant sélectionnée pour participer au concours régional de la Fédération des Aînés Ruraux qui doit se dérouler à Plaisance du Gers le 26 juin 2007.

⇒ **14 juin 2007** : Repas de printemps à BARRY D'ISLEMADE.

Nos prochaines festivités sont les suivantes :

7.09.2007 : La fête des Aînés Ruraux « VAL DE GARONA » de notre secteur aura lieu cette année le matin à ALBEFEUILLE LAGARDE (pétanque, loto, marche) et l'après-midi à MEAUZAC (repas animé et belote) Bien entendu, comme chaque année il y aura une vente de pâtisseries.

INFORMATION COMPLEMENTAIRES : La salle des aînés fermera cette année à compter du 13 juillet et sera ouverte à partir du 27 août étant donné le peu de participants durant l'été.

BONNES VACANCES à toutes et à tous.

LE BUREAU

Le mot des associations Meauzacaïses



LA GAULE MEAUZACAÏSE

Tout d'abord, la Gaule Meauzacaïse tient à vous remercier pour votre participation au loto annuel 2007 ainsi que pour le concours de pêche 2006 même si le temps n'était pas favorable à cette journée. Nous insistons fortement sur le fait de respecter l'environnement pour continuer à faire de ce lac un espace propre et agréable pour tous. Nous regrettons que quelques individus prennent du plaisir à arracher les jeunes arbres que nous avons plantés. Il ne faut pas oublier que l'entretien est assuré par des bénévoles qui œuvrent pour rendre ce plan d'eau convivial.

Nous vous rappelons cependant qu'il est interdit de pêcher dans le ruisseau à côté du lac.

Sont à votre disposition des tables de pique-nique ombragées avec des poubelles à proximité, une plate-forme pouvant accueillir les personnes à mobilité réduite ainsi qu'un parcours de promenade contournant le site.

La Gaule Meauzacaïse tient aussi à vous faire part de son engagement sur le nouveau lac de Barry d'Islemede en y associant des bénévoles de cette commune.

Nous tenons à vous remercier pour votre participation au concours de pêche qui s'est déroulé le 24 juin 2007.

Le président et les membres du bureau de la Gaule Meauzacaïse sont heureux de vous compter aussi nombreux lors des différentes manifestations et vous souhaitent à tous de bonnes vacances.

Bonne pêche à tous.

La Gaule Meauzacaïse.



LES A.A.A.A.A.

Association loi 1901
Galoubié 82290 MEAUZAC
☎ 05.63.31.53.05 / 06.12.17.58.94

Depuis sa création il y a 13 ans notre Association regroupe plus de 90 membres tous passionnés de la voiture de collection. L'animation est assurée par un bureau composé de 9 membres.

La soirée Moules Frites organisée le 31 mars dernier à la salle des fêtes de Meauzac a été un franc succès.

Notre sortie sur 3 jours les 6 -7 & 8 mai nous a mené dans le Lot, dans la cité fortifiée de Hautefort où un accueil chaleureux nous a été réservé ainsi qu'une excellente gastronomie, accompagnée de visites très instructives.

Le 17 juin, notre association a organisé la Sortie interclubs 82, qui nous a mené vers le labyrinthe de Merville et la chocolaterie de Larra.

Le 8 juillet se déroulera notre sortie annuelle des "Moules" Nous nous retrouverons au château de St Projet, célèbre par le séjour de la Reine Margot, visite suivie de notre traditionnelle Eclade.

Les autres sorties sont prévues le 28 octobre pour la Sortie des Châtaignes et le 16 décembre pour la "Ronde des Crêches".

Bien évidemment le réveillon de la nuit de la Saint Sylvestre est toujours prévu à la salle des fêtes de Meauzac.

Les personnes désirant participer à nos sorties ou souhaitant avoir de plus amples informations peuvent contacter le président.

Serge DARENES : 05.63.31.53.05 ou 06.12.17.58.94



ASSOCIATION OASIS Section gymnastique

Nous arrivons à la fin de la saison sportive et c'est toujours avec regret que nous nous séparons pour deux mois.

Cette année, pour la première fois, nous avons mis en place un loto, qui, pour nous fut un grand succès. Nous vous remercions d'avoir été nombreux à venir crier « QUINE » et gagner tous ces lots ; certains d'entre eux nous ont été offerts, et merci à ces personnes pour leurs dons. Coup de chapeau amical à Gérard, Gilles, Jean Marc et Patrick qui nous ont beaucoup aidé au bon déroulement de ce jeu.

Au moment où nous écrivons cet article, nous préparons le « pique-nique » de fin d'année et le petit spectacle de nos jeunes, avec leur animatrice Marion, pour notre bon plaisir et celui de leurs parents.

Nous espérons voir encore grandir notre club.

Rendez-vous début septembre

Adultes :

Lundi de 20h à 21h
Mercredi de 19h à 20h

Enfants :

Mercredi de 16h30 à 19h

RENSEIGNEMENTS :

❖ Françoise BOUSQUET : 05.63.31.59.94
❖ Marcelle JEAN-LOUIS : 05.63.31.55.96

A.P.E.M.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MEAUZAC

Tout d'abord, l'Association des Parents d'Élèves de Meauzac tient à souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents de notre commune.

Nous remercions vivement Monsieur Le Maire, Mesdames et Messieurs Les Conseillers Municipaux pour l'aide et le soutien qu'ils nous ont apporté pour le bien être de nos enfants tout au long de cette année scolaire, nous n'oublions pas les employés municipaux qui se montrent très coopératifs lors de toutes nos manifestations, pour tous nos enfants MERCI A TOUS.

Nous profitons de la présente pour vous rappeler que notre vide greniers aura lieu le 16 septembre et nous excuser à l'avance pour le dérangement occasionné par cette manifestation mais elle n'a lieu qu'une fois par an et nous comptons sur votre compréhension à tous. A ce propos, tous les parents, grands parents, oncles ou tantes mais aussi toutes les personnes qui souhaitent nous aider ce jour là seront les bienvenus (placement des exposant le matin, buvette tout au long de la journée, confection de gâteaux...) n'hésitez pas nous joindre...

Bonnes vacances à toutes et à tous et à bientôt !

La Présidente
Valérie CHALAIN 05.63.31.26.22

L'A.C.C.A



Amis chasseurs,

L'assemblée générale de l'ACCA de MEAUZAC s'est tenue le 25 mai 2007. Il a été présenté le compte rendu moral et financier de la saison écoulée et la préparation de la saison prochaine.

Il a été mis en place au niveau de l'A.I.C.A des deux vallées un plan de chasse sur lièvres (PMA) où chaque chasseur disposera de trois colliers pour la saison prochaine. L'ouverture de la caille des blés et de la tourterelle des bois sera anticipée.

L'ouverture générale aura lieu le 9 septembre 2007 à 8h.

Le bureau tient particulièrement à remercier Monsieur FRABEL Marcel qui pendant 23 ans s'est occupé de la société de chasse et qui a décidé d'arrêter pour se consacrer à de nouvelles activités.

Bonne chasse à tous.

Le président
FRABEL Sébastien.

LES BUDGETS PRIMITIFS 2007

Ils ont été adoptés à l'unanimité

Budget principal

Section de fonctionnement	
Dépenses	707.038€
Recettes	707.038€

Section d'investissement	
Dépenses	435.546€
Recettes	435.546€

Budget assainissement

Section d'exploitation	
Dépenses	20.463€
Recettes	20.463€

Section d'investissement	
Dépenses	93.503€
Recettes	93.503€

Budget Commerces (hors taxes)

Section de fonctionnement	
Dépenses	4.215€
Recettes	4.215€

Section d'investissement	
Dépenses	393.068€
Recettes	393.068€

Budget CCAS

Section de fonctionnement :	
Dépenses	1.230€
Recettes	1.230€

TAUX D'IMPOSITION 2007

L'augmentation de fiscalité pour l'année 2007 reste identique à celle pratiquée l'an passé. La taxe professionnelle, quant à elle, est désormais perçue par la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des deux cantons. Elle s'élève pour 2007 à 19,40% (au lieu de 20,57% en 2006)

Taxes	Taux année 2006	Taux année 2007
Habitation	8.82%	9.08%
Foncier bâti	23.69%	24.40%
Foncier non bâti	117.10%	117.10%
Professionnelle	20.57%	

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2007

BUDGET PRINCIPAL

Le bâtiment pour l'intercommunalité aura au total coûté 126.000€ financé par 24.024€ de subventions du Conseil Général et de l'Etat (DGE) mais aussi par le FCTVA (perçu avec un décalage de 2 ans); Le solde étant couvert par le loyer payé par la Communauté de Communes à la Commune.

L'éclairage public aux abords de la salle des fêtes sera subventionné à hauteur de 40% du montant HT des travaux.

Programme des travaux	Coût	Subventions
Bâtiment Communauté de Communes	38 800.00 €	24 024.00 €
Lavoir	6 200.00 €	2 060.00 €
Cantine	3 800.00 €	
Eclairage Salle des fêtes	20 500.00 €	N.C
Chauffage Salle des fêtes	7 000.00 €	
Accès piétonnier Lotissement Domaine du Lac	7 300.00 €	

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le programme général d'assainissement de la Commune a été approuvé fin 2006. Cette année, seule la maîtrise d'œuvre pour les travaux a été budgétisée. Le première tranche devrait débuter en 2008.

BUDGET COMMERCES

En investissement, un montant de 384.568€ HT a été prévu pour les travaux relatifs au bar restaurant. Nous avons à ce jour obtenu 10.000€ de subventions de l'Etat et 148.669€ du Conseil Général que nous percevons en trois fois et qui concernent la totalité du projet de regroupement de commerces.

Le travail des commissions 1^{er} semestre 2007

Urbanisme (Alain AUDUBERT) – Mardi 19 décembre 2006
PLU - Réunion avec les services de l'Etat

Budget (José LACOMBE) - Jeudi 22 février 2007
Préparation des budgets de fonctionnement 2007

Urbanisme (Alain AUDUBERT) - Mercredi 14 mars 2007
PLU - Suivi des conclusions du commissaire enquêteur

Budget (José LACOMBE) - Mardi 3 avril 2007
Préparation des budgets d'investissements 2007

Travaux (Yves CAZENEUVE) - Mercredi 30 mai 2007
Prévision des travaux à réaliser

Fêtes et cérémonies (Jean Claude MARTY) - Lundi 18 juin 2007
Organisation de l'apéritif de bienvenue du garagiste

Urbanisme (Alain AUDUBERT) - Mercredi 20 juin 2007
Projet de numérotation de la commune

Petites nouvelles brèves



Début juillet, réouverture de l'ancien garage LABORIE.

Renaud METZGER, mécanicien, électricien automobile, dont les parents habitent "Les Barthes", reprend à son compte les anciens locaux laissés vacants depuis quelques années, pour effectuer l'entretien et la réparation de véhicules toutes marques ainsi que la vente de véhicules d'occasion.

Du nouveau à Meauzac

La commune de Meauzac accueille une nouvelle entreprise dans son village. La société ALU GOUTTIERE COLOR dont l'enseigne est DAL'ALU a été reprise par Sébastien FANET - Chemin du Temple - Meauzac (06.27.49.30.31)

- Fabrication de gouttières aluminium laqué, en continu, sur chantier. Idéal pour le neuf ou la rénovation. Plus de 20 couleurs au choix
- Différents services sont proposés en aluminium, habillages de rives de pignons, zinguerie.

Le rapport annuel 2006 sur le prix et la qualité de l'eau distribuée par le Syndicat des Eaux de Castelsarrasin est consultable en mairie

Ouverture du marché de l'énergie

Le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) a édité un guide à l'attention des usagers pour les éclairer dans leur choix sur leur fournisseur d'électricité et de gaz. Il est disponible en mairie. Vous pouvez également consulter le site : www.energie2007.fr

Madame Nathalie BONNARDOT s'est installée en tant que sage-femme libérale. Elle se déplace à domicile.

- Entretien du 4^{ème} mois
- Surveillance pré/post partum et grossesse pathologique
- Préparation à la naissance, sophrologie-homéopathie
- Rééducation du périnée/massage du bébé
Cabinet à Meauzac 05.63.31.65.93/06.50.07.05.37

Nous remercions l'ensemble des commerçants pour les dons effectués durant l'année à la cantine scolaire.

Incivilités

Des vols sont commis fréquemment à la salle des fêtes et, plus récemment, aux ateliers municipaux. La commune va prendre des mesures nécessaires pour éradiquer ce mal.

Fréquemment, des déchets jonchent le porche de l'église ou les tribunes et les alentours du stade. Je m'adresse à ceux qui se réunissent en ces lieux. C'est leur droit mais leur devoir est de porter leurs déchets dans les conteneurs disséminés dans le village.

Il est rappelé à chaque propriétaire de chiens qu'ils sont responsables de leurs divagations.

Il faut également tenir propre les parcelles attenantes aux parcelles voisines en pratiquant un débroussaillage fréquent pour éviter tout problème d'incendie ou prolifération de nuisibles.

Nous avons constaté que les conteneurs d'ordures ménagères étaient quelquefois encombrés de déchets destinés à la déchetterie. Un guide pratique du tri édité par le SICTOM des 4 cantons est disponible à la mairie.

Petites nouvelles brèves

Plan canicule 2007

Comme les années précédentes, les personnes âgées de plus de 65 ans, inaptes au travail de plus de 60 ans ou adultes handicapées qui souhaitent s'inscrire sur le registre doivent compléter le questionnaire ci-joint en nous le retourner ou se présenter à la mairie.

Le registre est confidentiel et permet de donner une assistance particulière en cas de déclenchement des plans d'alerte et d'urgence (tel que le plan canicule) aux personnes qui en auront fait la demande par le biais de cette inscription.

Nous sommes actuellement au niveau 1 "veille saisonnière" (qui court du 1^{er} juin au 31 août)

Recommandations des pouvoirs publics :

- Passez au moins 3 heures dans un endroit frais
- Rafraîchissez-vous le corps plusieurs fois par jour
- Buvez fréquemment et abondamment même sans soif
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez besoin d'aide.

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

La commune de Meauzac fait partie d'une structure intercommunale depuis le 1^{er} janvier 2007. Parmi les compétences de celle-ci se trouvent le sport et les loisirs. C'est donc tout naturellement que vient de se mettre en place un centre de loisirs sans hébergement intercommunal.

Ce projet a vu le jour grâce à l'intercommunalité mais aussi d'après les demandes des parents d'élèves qui trouvaient, tout à fait normalement, le système de garderie actuel obsolète.

En effet, pour un coût à la journée de 9€, repas et goûter compris, vos enfants vont participer à des activités d'éveil diverses et variées dispensées par une équipe de professionnels pour l'encadrement. De plus, il existe des aides dont vous connaîtrez les montants en vous adressant à la CAF.

Le lieu actuel, pour 2007, est l'école de Lavilledieu du Temple.

Les enfants scolarisables en septembre 2007 et ceux déjà scolarisés de 3 à 11 ans peuvent s'inscrire. Les 12 et 13 ans qui ont un petit frère ou une petite sœur déjà inscrits peuvent également participer.

Les enfants de la commune non scolarisés à Meauzac peuvent aussi s'inscrire.

Pour les plus petits, une présence au CLSH uniquement le matin est possible.

Les inscriptions à la journée sont faisables à condition de s'inscrire une semaine à l'avance afin de planifier les activités et les sorties.

Les plages d'accueil le matin sont de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30 pour le départ le soir.

Au 3 juillet, nous avons enregistré 11 inscriptions à la journée et 17 à la semaine.

Effectifs scolaires prévisionnels pour la rentrée des classes

(Conseil d'école du 26.06.2007)

Maternelle

Très petite section	2 demandes d'inscription (confirmées ou non en fonction de l'effectif total de l'école maternelle)
Petite section	13 enfants
Moyenne section	13 enfants
Grande section	14 enfants

Primaire

CP	15 enfants	CM1	10 enfants
CE1	13 enfants	CM2	8 enfants
CE2	14 enfants		

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

La procédure, qui a duré près de 4 ans, est enfin terminée. Les services de l'Etat ont émis un avis favorable pour le zonage du PLU mais aussi pour celui du schéma d'assainissement.

Le PLU de la commune de Meauzac est donc applicable. Il est consultable en mairie.

Le PLU a été mis en place par la municipalité à son origine à l'unanimité ceci afin de doter la commune d'un vrai outil d'urbanisme dans l'intérêt général de celle-ci (réserves foncières pour l'habitat, zone artisanale, espaces réservés pour la création de structures pour les besoins communaux et pour l'organisation de l'urbanisation)

Certaines zones ont été acceptées à l'habitat à condition de respecter un schéma d'aménagement de principe des dites zones. Tout ceci permet d'optimiser au maximum l'espace et de ne plus se retrouver avec des seules habitations le long des routes existantes. La mise en place et l'amortissement de l'assainissement collectif seront également optimisés grâce à ces principes là.

Les services de la mairie, vos conseillers municipaux ainsi que les services instructeurs de l'Etat (DDE) sont à votre disposition pour tous les renseignements nécessaires.

Intercommunalité bis

La numérotation des habitations et l'appellation des rues et des routes se prépare. Ce sera pour la fin de l'année.

Tout cela pour faciliter le travail de recherches d'adresses et pour localiser les habitants très rapidement en cas d'urgence (médecin, pompiers, SAMU...)

Chutes de tensions électriques

Si vous êtes victimes de chutes de tension, merci de bien vouloir en informer le secrétariat de la mairie qui prendra contact avec le Syndicat Départemental d'Énergie.